Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 80 (1953)

Heft: 2

Artikel: Ne dites pas... Dites

Autor: Nicollier, Jean / Matter-Estoppey, M. DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ne dites pas... Dites

J'ai lu avec quelque surprise les propos de Mme M. M.-E. intitulés Ne dites pas... dites! (Conteur du 15 septembre 1952, page 4).

Avec des airs vainqueurs, Mme M. M.-E. proclame la supériorité des vieux mots du terroir : éclaffer pour écraser; camber la gouille pour franchir ou passer la mer; coter pour fermer (la porte!), etc. Sur ce point, je ne la contredirai pas, éprouvant moi-même de l'affection, de la vénération même pour ces termes pleins de saveur, tout à fait dignes de figurer dans une conversation tenue entre Vaudois de vieille roche, mais qu'il ne convient point, bien entendu, de faire passer dans la langue écrite.

En revanche, je ne saurais suivre votre collaboratrice lorsqu'elle égare l'opinion. Un pruneau, quoi qu'elle en pense et en dépit de ses affirmations tranchantes, est une prune séchée alors que la prune, si abondante en ce septembre capricieux de 1952, est le fruit du prunier. Pourquoi inculquer à l'enfant des notions erronées et l'induire en erreur sous prétexte de défendre les mots du terroir? Le pruneau désignant le fruit frais, c'est un provincialisme, un suissisme si vous voulez. Estce une raison suffisante pour en défendre l'usage irréfléchi.

Mme M. M.-E. rit à gorge déployée en assurant que chez nous on fait des gâteaux aux pruneaux et non des tartes. Erreur! La pâtisserie garnie de fruits est une tarte. La même formée d'une pâte mince où il y a de l'œuf ou du raisiné, mais non des fruits à jus, est un gâteau. On ne sort pas de là.

Il me paraît tout à fait inutile d'inculquer aux gens le goût des approximations. Il n'est que trop répandu dans

notre peuple.

Et je ne commencerai pas la que relle des rillettes et des atriaux, mais je trouve le premier léger et spirituel et coquin, alors que le second est lourd!...

Jean Nicollier.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des lignes que mon article a inspirées à M. Jean Nicollier.

Quarante années d'enseignement m'ont appris qu'on ne réformera ni l'accent ni les expressions du terroir. Vaudois nous sommes. Vaudois nous resterons. Et j'ose presque dire : Tant mieux! Car notre langage, si imparfait, si incorrect soit-il, est le dernier refuge de notre individualité. Nous continuerons donc à vivre en marge du dictionnaire et de la grammaire, à nous régaler de gâteaux aux pruneaux, cela sans remords aucun et sans en vouloir le moins du monde à ceux qui préfèrent manger de la tarte aux prunes.

M. Matter-Estoppey.

Une plante du Brésil qui combat le rhumatisme

C'est le Paraguayensis qui, déchlorophyllé par procédé spécial, peut chasser les poisons du corps, élimine l'acide urique, stimule l'estomac et décongestionne le foie. Rhumatisants, goutteux, arthritiques, faites un essai. Le paquet Fr. 2.—. Grand paquet-cure Fr. 5.—. Se vend aussi en comprimés, la boîte Fr. 2.—, la grande boîte-cure Fr. 5.—. Expédition rapide par poste.

En vente : PHARMACIE DE L'ETOILE, rue Neuve 1, Lausanne. Tél. 22 24 22